

COMMUNE DE



Résolution N 20/2017
Séance du 26 avril 2017

Résolution relative à l'envoi en commission Social-Jeunesse-Aînés pour un examen des modalités d'ouverture de l'Espace Jeunes sur la commune de Puplinge

Considérant que :

L'augmentation récente d'environ 20% de la population sur la commune de Puplinge liée à la construction du nouveau quartier des Hutins ;

Le fait que la commune de Puplinge a déjà pris les mesures nécessaires pour anticiper les besoins sociaux liés à cette augmentation, notamment dans le domaine de l'aide sociale, de la petite enfance (EVE Puplinge), de l'encadrement extra-scolaire (locaux GIAP), des futurs locaux pour les sociétés communales (locaux IEPA, salle polyvalente) des aînés et des personnes à mobilité réduite (IEPA, arcade IMAD, club aînés) ;

L'horaire réduit de l'Espace Jeunes en place depuis 2013, de 16h30 à 19h00, les vendredis, hors-vacances scolaires, révèle une très faible fréquentation des 12 – 16 ans et que les Travailleurs Sociaux Hors-Murs ont besoin d'un point de contact pour assurer le suivi social de cette population ;

Aucune activité encadrée, hors club sportif, n'est proposée aux jeunes adultes entre 16 et 25 ans et que les Travailleurs Sociaux Hors-Murs ont besoin d'un point de contact pour assurer le suivi social de cette population ;

La commission Social-Jeunesse-Aînés a prévu un budget supplémentaire de 5'000.- sur le budget 2017, approuvé par le conseil municipal, pour répondre à ces besoins ;

Sur proposition de Mme Potenza et M. Grand,

LE CONSEIL

propose,

Par 14 voix pour, soit à l'unanimité,

- La poursuite de la politique d'ouverture d'un local sous-gestion TSHM en adaptant les plages d'ouverture et l'âge-cible aux besoins de la commune.
- L'envoi en commission Social-Jeunesse-Aînés pour un examen des modalités d'ouverture de l'Espace Jeunes sur la commune de Puplinge.

Puplinge, le 26 avril 2017

